

Corrigé du contrôle de français Terminale n°1 : Le français en terminale après le bac de français

Corrigé du contrôle de français en terminale · 1 heure 30 · sur 20 points

Corrigé de l'exercice 1 : Comprendre un texte d'idées (5 points)

Barème : 1 point par question ; 0,5 point si la réponse est juste mais incomplète ou mal formulée.

1. Thèse : le français ne disparaît pas en terminale, il prend une autre forme et reste indispensable à toutes les épreuves ; le travailler procure un **avantage durable**. Toute reformulation fidèle est acceptée.
2. Les trois situations : la **copie de philosophie** (définir les mots), l'**épreuve de spécialité** (interpréter un texte, défendre une thèse) et le **Grand oral** (la parole est jugée). Trois relevés exacts : 1 point ; deux relevés : 0,5 point.
3. Le français n'est plus une matière avec ses heures propres (« une case de l'emploi du temps ») : il devient une **compétence transversale** qui traverse toutes les disciplines. Le changement est un déplacement, non une disparition.
4. La note est un résultat **figé** : elle est conservée telle quelle pour le calcul du baccalauréat et ne se repasse pas. La compétence est une capacité **vivante** : elle est mobilisée et vérifiée chaque jour dans chaque copie, d'où le verbe « se rejoue ». Il faut les deux idées pour obtenir le point.
5. Un **parallélisme** (deux propositions relatives de même construction, introduites par « qui »), qui joue aussi sur l'**antithèse** « néglige » / « travaille ». L'effet est de rendre la leçon frappante, presque sentencieuse, comme une maxime, et de conduire à une conclusion nette.

Erreurs fréquentes : paraphraser le texte au lieu de formuler une thèse ; oublier de justifier la différence entre note et compétence ; confondre parallélisme et énumération.

Corrigé de l'exercice 2 : Les épreuves de la terminale (4 points)

Barème : 0,5 point pour le verdict exact et 0,5 point pour la justification.

1. **Faux**. Les notes des épreuves anticipées sont acquises : elles ne se repassent pas et sont simplement ajoutées aux résultats de terminale dans le calcul final.
2. **Vrai**. L'épreuve dure quatre heures ; elle propose un texte et deux questions, une interprétation et un essai, notées chacune sur 10.
3. **Faux**. Les deux parties sont rédigées sur **deux copies distinctes**, corrigées séparément par un professeur de lettres et par un professeur de philosophie.
4. **Vrai**. Vingt minutes de préparation, un exposé de dix minutes debout, puis dix minutes d'échange avec le jury.

Erreur fréquente : justifier par une simple reprise de l'affirmation (« c'est faux parce que ce

n'est pas vrai »). La justification doit apporter une information précise.

Corrigé de l'exercice 3 : Vocabulaire de l'orientation (3 points)

Barème : 1 point par définition exacte et précise ; 0,5 point pour une définition approximative.

1. **Épreuve anticipée** : épreuve du baccalauréat passée avant l'année de terminale (en première pour le français) ; sa note est conservée et entre dans le calcul final.
2. **Spécialité** : enseignement choisi par l'élève, approfondi sur plusieurs heures par semaine, qui donne lieu à une épreuve terminale (par exemple humanités, littérature et philosophie).
3. **Contrôle continu** : part de la note finale qui provient des évaluations et des moyennes obtenues pendant les années de lycée, par opposition aux épreuves finales.

Corrigé de l'exercice 4 : Écrire sans fautes (3 points)

Barème : 1 point par phrase correctement corrigée.

1. « Les élèves qui ont réussi leurs épreuves anticipées n'ont pas à les repasser. » Le pronom « ils » reprend le sujet déjà exprimé : c'est une **redondance** à supprimer à l'écrit soutenu.
2. « Elle a beaucoup de choses à dire... » Il s'agit de la préposition « à » (on peut remplacer par « à raconter ») et non du verbe « a » (on ne peut pas écrire « avait dire »).
3. « Les notes que j'ai eues... » Le participe passé s'accorde avec le complément d'objet direct « que », placé avant le verbe et qui reprend « les notes » (féminin pluriel).

Pour la deuxième phrase, toute justification par la substitution à/a est acceptée.

Corrigé de l'exercice 5 : Argumenter (5 points)

Barème : thèse claire : 1 point ; deux arguments distincts : 1 point ; deux exemples précis : 1 point ; connecteurs et conclusion : 1 point ; langue soutenue et correction : 1 point.

Exemple de production réussie :

Le français reste indispensable en terminale, même sans cours qui porte son nom, car il est l'instrument de toutes les épreuves. D'abord, chaque discipline exige de formuler précisément une pensée : en philosophie, une dissertation dont les termes ne seraient pas définis avec rigueur serait aussitôt jugée confuse. Ensuite, la langue décide de la réussite à l'oral : au Grand oral, un candidat qui connaît son sujet mais l'expose de manière hésitante convainc moins qu'un candidat à l'aise avec les mots. Enfin, cette maîtrise dépasse le cadre scolaire, puisque les études supérieures et la vie professionnelle demandent de rédiger, de résumer et de persuader. En définitive, c'est précisément parce que le français n'a plus

d'heures dédiées qu'il faut l'entretenir par soi-même.

Barème et conseils

Exercice	Points
Exercice 1 : Comprendre un texte d'idées	5
Exercice 2 : Les épreuves de la terminale	4
Exercice 3 : Vocabulaire de l'orientation	3
Exercice 4 : Écrire sans fautes	3
Exercice 5 : Argumenter	5
Total	20

Échelle indicative : de 18 à 20 points, maîtrise très solide ; de 14 à 17,5 points, bonne maîtrise ; de 10 à 13,5 points, acquis fragiles à consolider ; en dessous de 10 points, reprise des notions nécessaire.

Conseils pour progresser

- Pour mieux connaître les épreuves et leur calendrier : revoir la leçon sur le français en terminale puis s'entraîner avec les exercices corrigés.
- Pour supprimer les fautes d'accord et de syntaxe : revoir la leçon sur l'écrit soutenu puis s'entraîner avec les exercices corrigés.